



EDITO

## Du bio gaz Martarais

La période des vœux est terminée et je tiens, avec toute l'équipe municipale, à vous remercier pour votre présence, lors de leurs présentations dans la salle des étangs.

Cette manifestation, est toujours un moment important dans la vie de la commune, car nous pouvons aborder ensemble, dans un moment de détente, certains sujets.

Nous vous remercions pour vos messages de sympathie, cela nous conforte dans notre action pour Marigny les Usages.

Ces derniers jours « engie bioz » a raccordé l'unité de méthanisation sur le réseau de gaz géré par GRDF.

Avant cette action, une réunion des nez de Marigny, pilotée par l'association Lig'air, s'est tenue après la visite du site.

L'action de ce groupe est d'identifier les éventuelles odeurs sur la commune.

Nous vous avons présenté cela dans un journal précédent. Merci à tous les volontaires pour leur implication dans ce travail de suivi de la qualité de l'air sur notre commune.

Ce qui ressort des olfactions depuis un an environ, c'est qu'il y a eu quelques effluves la semaine précédente à cette visite, mais ce qui apparait comme le plus gênant, c'est par moment les fortes odeurs venant du poulailler.

Un travail doit se faire avec l'exploitant pour remédier à ce problème très important.

Comme tous les ans en début d'année, nous avons la construction du budget municipal. C'est un travail essentiel pour le devenir de la commune.

Les travaux les plus importants envisagés en 2023 seront la nouvelle aire de loisirs face au centre équestre du lugère et un hangar pour les services techniques. Sans oublier que nous devons dès aujourd'hui, anticiper les futurs travaux de l'école maternelle, qui devront se réaliser en 2024.

Ce travail budgétaire est un exercice très précis, que nous vous présenterons lors d'une réunion d'échanges début mai.

Dans cet exemplaire de l'écho, vous trouverez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour notre commune. Il reprend les risques majeurs, naturels et technologiques, concernant Marigny les Usages. Il est destiné à vous informer sur ces risques et à vous indiquer les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour vous en protéger.

Comme dit le proverbe « il vaut mieux prévenir que guérir »

Bien à vous

*Philippe Beaumont*



## CARNAVAL Samedi 25 Mars 2023

Rendez-vous devant l'école à 15h

Défilé puis spectacle offert par la  
mairie à la salle de l'étang

Goûter offert par le Comité des Fêtes

2021

045003909

MARIGNY-LES-USAGES

Recommandations  
sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Quelle eau buvez-vous ?



## Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.  
La gestion de l'eau est en affermage.

## Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de MARIGNY-LES-USAGES.

## Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 11 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 352 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	32,5 °f	32,9 °f	Eau très calcaire
Nitrates	50 mg/l	0,5 mg/L	0,9 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Nombre de molécules recherchées : 269. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,11 mg/L	0,11 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	3,7 µg/L	4,0 µg/L	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

## Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

## Phénomène ponctuel d'eau colorée L'eau est potable

L'eau de votre robinet peut parfois avoir une coloration jaune orangé. Ce phénomène ponctuel est dû au décrochage de dépôts présents à l'intérieur des canalisations d'eau potable, issus de la composition naturelle de l'eau de la ressource.

Cela se manifeste généralement lors d'un changement brutal des débits ou du sens de circulation de l'eau dans le réseau, lors de sollicitations importantes et d'augmentations des besoins en eau, en particulier au début de la période estivale (remplissage de piscines, arrosage, augmentations des consommations...).

Cette coloration n'altère pas le caractère potable de l'eau du robinet. Sa présence peut toutefois apporter certains désagréments, comme un goût métallique de l'eau, ou encore une eau trouble.

Si vous constatez ce phénomène de manière durable, appelez Veolia au 09.69.32.35.29 afin de le signaler. Cela permettra de suivre l'évolution de la situation et de déclencher, si nécessaire, une intervention de purge sur le réseau.

## Quelles actions sont entreprises ?

Les équipes de VEOLIA mènent un suivi étroit et une analyse de la fréquence et de l'importance de l'apparition de ce phénomène. Cela a pour but d'affiner un programme d'actions ciblées pour en limiter les effets. Ce suivi est réalisé en complément des actions de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

VIE MUNICIPALE

### Ateliers Chauffe Citron

C'est dans une ambiance bien sympathique que vous êtes venus nombreux entraîner votre mémoire en participant aux ateliers chauffe citron.

Pour cette année, il reste encore 2 séances le jeudi 9 mars et le vendredi 17 mars de 15h à 16h30 la date du 23 mars est annulée,

Et puis bien sûr,,,, Nous vous disons peut être à l'année prochaine pour de nouvelles énigmes !!

### Permanence conso

Afin de mieux vivre au quotidien, la « permanence conso » peut vous apporter des informations sur vos questions de consommation, de l'aide au traitement des dossiers de litige.. Les permanences sont tous les mercredis de 14h30 à 17h30 à la Caillaudière à Boigny sur Bionne.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez téléphoner au 02.38.81.04.80 ou 06.43.81.47.23

Vous pouvez les suivre sur la page facebook Permanence Conso Familles Rurales 45



**PERMANENCE CONSO**  
LA CAILLAUDIÈRE  
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE



### Café des aidants

Aujourd'hui en France, près de 11 millions de personnes aident de façon régulière, une ou plusieurs personnes de leur entourage en perte d'autonomie pour des raisons de santé ou de handicap.

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, alors autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.



Nous vous donnons rendez-vous à St Denis en Val, un mardi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

#### PROGRAMME 2023

Mardi 17 janvier 2023  
Être aidant, est-ce ma nouvelle identité

Mardi 7 février 2023  
Je ne sais plus si je l'aide par amour ou par devoir

Mardi 7 mars 2023  
Aidants/aides : les différentes phases

Mardi 4 avril 2023  
Prendre soin de soi, quelques outils

Mardi 9 mai 2023  
Des fois, j'ai envie que cela finisse au plus vite

Mardi 27 juin 2023  
Le rapport de la famille dans l'accompagnement d'un proche

Mardi 19 septembre 2023  
La tendresse et la sexualité

Mardi 17 octobre 2023  
Les intervenants à domicile : entre aide et intrusion ?

Mardi 7 novembre 2023  
Comment trouver son espace... se préserver ?

Mardi 12 décembre 2023  
Aider sans s'épuiser, savoir penser à soi...



**Café des aidants®**

VAL DE LOIRE - ST DENIS EN VAL

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.



À cette adresse :  
CCAS  
61 Rue de Saint Denis  
45560 ST DENIS EN VAL

Contact :  
02.38.65.48.74  
jill.oliveira@famillesrurales.org  
06.86.56.79.11

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Murielle Buleon

## Le contrat enfance jeunesse devient la convention territoriale globale

Signature de la convention territoriale globale de services aux familles avec la CAF du Loiret, et les 3 communes que sont Chécy, Combleux et Marigny les Usages.

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales ) intervient dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité... notamment sur les accueils du jeune enfant, les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires et également sur le relais petite enfance intercommunal.



# URBANISME

La réunion annuelle de programmation des travaux avec la Métropole s'est tenue mi-février et a permis de définir le programme de travaux suivant pour l'année 2023.

## Bâtiments publics

### • Ecole :

L'appel d'offres, pour retenir un Maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation thermique du groupe scolaire, va être lancé au printemps, en vue de la réalisation des travaux à partir de 2024.

### • Ateliers municipaux :

Les demandes de subventions ont été déposées fin 2022 pour la construction d'un abri supplémentaire sur le site des ateliers municipaux en 2023.

## Rue du Gros Orme

Les études d'une zone de retournement en extrémité de la rue du Gros Orme vont être lancées en 2023 afin de permettre le ramassage des ordures ménagères.

Cette étude va intégrer également une réfection globale de cette rue en intégrant la collecte des eaux pluviales vers des noues naturelles réaménagées.

Les travaux débuteront après l'été suivant l'avancement de ces études.

## Aménagement de sécurité sur voiries

### • Rue du Clocher :

Un ralentisseur type coussin Lyonnais sera installé au début de cette rue à sens unique, dont les sorties des différentes maisons sont devenues trop dangereuses au regard de l'absence de trottoir d'un côté et des vitesses également trop excessives constatées dans cette rue.

### • Croisement rue de la Rousselière avec la rue de la Croisette :

Un renforcement de la signalisation routière sera mis en place afin de sécuriser ce croisement, ainsi que celui de la rue de la Rousselière avec la RD2152.

### • Croisement rue de la Touche avec la rue de la Bijonnerie :

Un renforcement de la signalisation sera mis en place afin de sécuriser ce croisement, suite à l'accroissement de la circulation avec le sens unique de la rue de la Touche, aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'école.

## Réfection des voiries

### • Rue du Four à Chaux :

En 2023, la réfection des différentes zones identifiées détériorées de la rue Four à Chaux sera lancée.

### • Rue du Courtasaule :

Une bande de roulement en partie haute de cette rue sera réparée en 2023, à proximité du carrefour avec la rue du Champ Nappe

### • Rue des Jardins :

La mise en sens unique de la rue des Jardins sera programmée au 2ème trimestre 2023.

*Herve Margot*

# CULTURE, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS

Plusieurs assemblées générales se sont déroulées ces derniers mois avec le départ dans les présidences de certaines associations.

- Pierre Venon des anciens combattants,
- Emilie Fellahi de l'APEM,
- Benjamin Bec du jardin des jeunes pousses ont décidé de passer la main.

Je vous remercie pour votre investissement et votre engagement pour animer notre commune.

Les nouveaux présidents en place sont :

- Jackie Maureau pour les anciens Combattants,
- Samantha Jouy pour l'APEM,

- Pierre De Lavalette pour le jardin des jeunes pousses.

Je vous souhaite à tous des vœux de réussite et avec la commission nous serons à vos côtés pour vous aider dans vos futures réalisations.

Merci d'avance pour votre implication.

*Philippe Cochard*

## DICRIM

Vous trouverez avec votre Echo des Usages le DICRIM de Marigny les Usages. C'est le Document d'Information Communal des Risques Majeurs.

En effet, le Conseil Municipal a créé, avec l'aide de la Métropole d'Orléans, l'année passée son Plan de Sauvegarde Communal (PCS). Il permet d'organiser la mairie en cas de risques majeurs sur notre commune : inondation, tempête, feu de forêt...

Dans le cadre de la mise en place de ce PCS, la mairie se doit d'informer les habitants des différents risques encourus, des comportements à adapter, des sites et numéros d'information.

Nous vous conseillons de le garder chez vous et de le relire régulièrement.

Vous trouverez ce document mis à jour sur notre site internet de la mairie.

Nous avons aussi fait la démarche d'inscrire notre commune au dispositif d'alerte proposé par la Métropole d'Orléans. En cas de crise et selon les cas, ces alertes vous seront transmises par messages vocaux à valider sur téléphone fixe ou mobile, par SMS ou par email. Afin d'être alerté par

les vecteurs qui sont pour vous les plus efficaces, vous êtes invité à vous inscrire à ce système d'alerte sur le site internet de la mairie.



Lorsqu'un événement touche une seule commune, le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS). Dès lors que l'événement impacte plusieurs communes, le DOS devient alors le Préfet.

Dans l'organisation générale de la réponse de sécurité civile, il est fait la distinction entre :

- le secours (protéger, soigner, médicaliser, évacuer d'urgence) qui est de la compétence du Préfet,
- la sauvegarde (informer, alerter, interdire, mettre à l'abri, soutenir, assister, ...) qui est de la compétence du Maire et qui est définie dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS permet à la mairie de s'organiser : un poste de commandement piloté par le maire et des cellules logistique, communication, accueil et secrétariat. Elles ont pour rôle de mettre en place les mesures pour alerter, informer, héberger, ravitailler et soutenir la population en cas d'événement important.

À l'échelle du foyer, chaque citoyen a la possibilité de réaliser son Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS). Ce plan aidera chacun à se préparer en prévoyant à l'avance un certain nombre de dispositions pour aider à traverser cette période sans panique. Le Ministère de l'Intérieur a édité un guide PFMS « Je me protège en famille » téléchargeable sur le site internet de la mairie.

**S'informer et s'équiper**  
Rassemblez à jour, dans un endroit sûr, les documents importants de votre famille : cartes d'identité, passeports, certificats de naissance, actes de mariage, certificats de décès, certificats de propriété, etc. Prévoyez également des copies numériques de ces documents sur un support sécurisé (clé USB, disque dur externe, etc.).

**Papiers d'identité et de logement**  
Cartes d'identité, passeports, certificats de naissance, actes de mariage, certificats de décès, certificats de propriété, etc. Prévoyez également des copies numériques de ces documents sur un support sécurisé (clé USB, disque dur externe, etc.).

**Boire et manger**  
Une réserve de nourriture pour plusieurs jours, des produits secs, des conserves, des produits d'hygiène personnelle, des produits ménagers, des produits vétérinaires, etc. Prévoyez également des copies numériques de ces documents sur un support sécurisé (clé USB, disque dur externe, etc.).

**Se changer, s'habiller**  
Vêtements adaptés à toutes les conditions météorologiques, chaussures, etc.

**De quoi se laver et se soigner**  
Produits d'hygiène personnelle, produits ménagers, produits vétérinaires, etc. Prévoyez également des copies numériques de ces documents sur un support sécurisé (clé USB, disque dur externe, etc.).



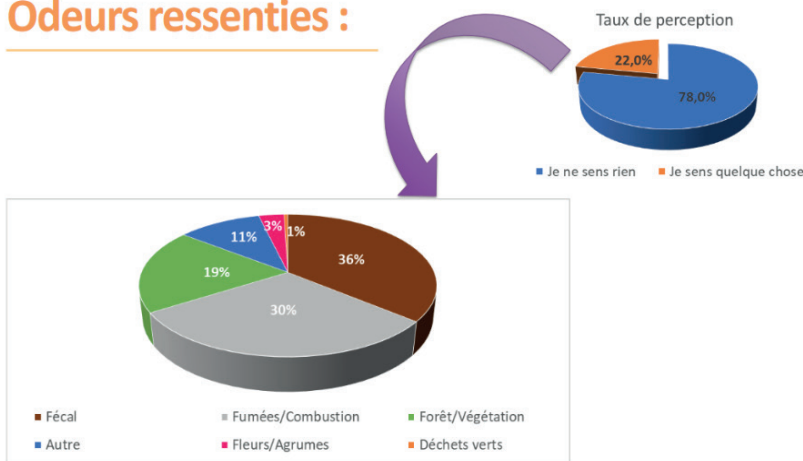
## VISITE DU JURY DE NEZ

Le samedi 4 février, les membres du jury de nez ont visité l'unité de méthanisation Engie Bioz avec des représentants de Lig'Air, de la métropole et du Conseil Municipal. L'objectif était de comprendre le fonctionnement de l'usine et de repérer les odeurs qui lui sont propres. Les travaux de l'unité ont été finalisés à la fin de l'été. C'était encore la période de « montée en charge » car l'injection du biogaz est effective depuis le mardi 7 février (accord de GRDF).

Les odeurs repérées sur site étaient surtout causées par le stockage de déchets agricoles (betteraves, légumes...). Les odeurs liées au digestat solide auront majoritairement lieu lorsque le digestat sera déplacé. Alors le nombre de camions et/ou tracteurs sera plus important (livraison des matières

organiques et transport des digestats). Engie Bioz indique que les camions ont reçu comme consigne de ne pas passer par le village de Marigny-les-Usages.

## Lig'Air Odeurs ressenties :



Après la visite, les jurys se sont réunis à la salle Ara Martis pour faire le bilan des olfactions avant le fonctionnement de l'unité de méthanisation. Elles pourront ensuite être comparées aux futurs enregistrements pendant l'activité de l'unité. Plus de 1700 mesures ont été enregistrées ! Merci aux membres du jury pour leur assiduité. Dans 78% des cas, ils ne ressentent rien. Dans les 22% restant, ils ressentent des odeurs de fumées en période froide et des odeurs fécales (poulailler) en période chaude.

Nous vous tiendrons informés du prochain bilan cet été.

# Saint Valentin

Ce mardi 14 février, petits et grands ont déclaré leur flamme sur les panneaux lumineux du village.



Le 1er février dernier s'est déroulé la campagne de don du sang. Vous avez été nombreux à répondre présent. Votre implication a permis de récolter **51 poches de sang**.

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation qui est précieuse pour l'Etablissement Français du Sang. Les réserves sont toujours très basses et vos dons permettent de maintenir un stock qui est vital pour nos hopitaux et pour les patients qui en ont besoin.

**La prochaine collecte aura lieu le 4 octobre. A vos agendas !**

## PERISCOLAIRE



Si votre enfant est né entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, il fera sa rentrée scolaire en septembre 2023.

Pour son inscription vous aurez besoin des documents suivants :

- livret de famille
- attestation de domicile
- carnet de santé
- un certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé en 2022.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de madame Cynthia Sailer en envoyant un mail à [periscolaire@marignylesusages.fr](mailto:periscolaire@marignylesusages.fr)

L'admission se fera auprès de madame Vannier (directrice de l'école) et aura quant à elle lieu mi-juin en même temps que la visite de l'établissement.



### INFLUENZA AVIAIRE

Le 24 janvier 2023 une zone réglementée a été mise en place suite à la découverte de cas d'influenza aviaire hautement pathogène sur la commune de Neuville aux Bois.

En l'absence de nouvelle suspicion en élevage dans la zone, les résultats des surveillances étant favorables, la levée de la zone réglementée est prononcée ce jour par arrêté.

La levée de la zone autour de Neuville aux Bois ne doit pas faire oublier la nécessité de maintenir une vigilance maximale en terme de biosécurité. Il convient donc pour les particuliers détenteurs de volailles, d'être attentif à la santé de leurs animaux et de vous engager à les confiner à nouveau si un nouveau cas de grippe aviaire se présentait sur notre territoire.

Nous vous rappelons que le Loiret est placé dans sa totalité en zone de contrôle temporaire (arrêté en pièce jointe) suite à la découverte de plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages positifs à l'IAHP.



### INFLUENZA AVIAIRE

#### RECOMMANDATIONS OISEAUX SAUVAGES



Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux sauvages. Il peut affecter les oiseaux domestiques et présente donc un risque pour l'élevage avicole.

Afin de limiter la diffusion du virus, restez sur les chemins balisés, ne vous approchez pas des oiseaux sauvages, ne les nourrissez pas. Évitez également les contacts avec les plumes et les déjections.

#### Que faire si vous trouvez un oiseau mort ?



Ne touchez pas l'oiseau, mais notez le lieu de découverte (le géolocaliser si possible)



Signalez-le au service départemental de l'Office français de la biodiversité au 02 38 57 39 24 ou à la mairie de la commune de découverte.



Si vous allez ensuite dans un élevage de volailles ou une basse-cour, changez de vêtements et de chaussures.



Un grand nettoyage a été réalisé en novembre suivi d'un bon bêchage. Du fumier a été réparti sur les parcelles puis recouvert de feuilles mortes dont la moitié a été recouverte d'un filet afin d'éviter l'envol des feuilles.

Des élèves ont réalisé un sirop de sucre et un candi (Pâte de sucre semi solide) afin d'aider les abeilles à se nourrir cet hiver.

La traditionnelle distribution de chocolat aux enfants, maîtres et ATSEMs a été effectuée par Michèle. Il paraît que nous avons un arbre à chocolat !!

La taille de printemps et la remise en état des parcelles seront réalisées avant la reprise des activités de même que des travaux de sécurité et de visibilité du rucher pour les petits.

Cette année, le JJP innove en favorisant un circuit local pour l'achat de ses graines et en faisant le choix du presque tout-bio. De même, le JJP a pour projet de devenir indépendant du point de vue énergétique. Nous recherchons des bénévoles pour encadrer les séances de jardinage. Il n'y a pas besoin d'être un jardinier professionnel mais juste d'avoir envie de faire découvrir les joies du jardin aux enfants : désherber, planter, semer, arroser. Vous ne serez jamais seul avec un groupe d'enfants.

Si vous avez un peu de temps libre, même seulement une demi-journée par mois, venez nous rejoindre.

Pour nous contacter : [jardindesjeunespousses@gmail.com](mailto:jardindesjeunespousses@gmail.com) ou faites vous connaître auprès de la directrice de l'école.

Suivez le JJP sur son Facebook : à liker et partager sans modération.

Le Jardin des Jeunes Pousses est sorti de son repos hivernal. Les jardiniers eux n'ont pas hiberné. De nombreux travaux ont été menés afin d'entretenir et améliorer cet espace pédagogique.



De nombreux adhérents ont assisté à l'assemblée générale de Familles Rurales le samedi 28 janvier 2023 à la salle des étangs. Le président Jackie Maureau a remercié l'ensemble des personnes présentes, notamment Murielle Buléon, représentant la municipalité et Gilles Guyot, président de la fédération départementale.

Nathalie Javoy, responsable du Service aux Personnes (SAP) du secteur incluant notre localité, a détaillé les diverses aides qui peuvent être apportées aux adhérents.

Dominique Gérinte, responsable du pôle Consommation à la fédération départementale, a présenté ses activités en rappelant que Familles Rurales est une association de défense des consommateurs agréée au plan

national depuis 1975. L'association informe, conseille et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation.

A l'issue des travaux et des diverses interventions, des échanges se sont poursuivis devant un pot de l'amitié.



## ACPVG-CATM

Association des Combattants, Prisonniers et victimes de Guerre – Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, TOE, OPEX et veuves

### Section de Vennecy-Marigny



L'assemblée générale de la section des anciens combattants de Vennecy-Marigny s'est tenue le samedi 14 janvier 2023 à la salle Bleue à Vennecy, en présence de Roger Deslandes, maire de la commune et de Manuel Russo, représentant la municipalité de Marigny-les-Usages.

Deux adhérents ont rejoint le conseil d'administration : Christian Saubion (CATM) et Martine Quaille (Sympathisante).

Pierre Venon ne souhaitant pas se représenter, Jackie Maureau (OPEX) a été élu président de la section à

l'unanimité tandis que Pierre Venon était élu président d'honneur.



Jackie Maureau a remis la médaille de la fidélité de la Fédération Nationale

des anciens combattants à Pierre Venon et à Maryse Fontaine.

A l'issue, les participants ont partagé une galette des rois dans la bonne humeur et la convivialité.





Le 20 janvier 2023, les adhérents du comité des fêtes se sont réunis dans la salle polyvalente à l'occasion de l'Assemblée Générale

pour retracer les activités 2022.

Suite à cette assemblée, il ressort que la composition du bureau 2023 est la suivante :

o Président : Gérard BRANCHU

o Vice-président : Sébastien PONCELET

o Secrétaire : Isabelle TURLOT

o Trésorière : Christelle LANSON

o Trésoriers adjoints. Thierry LESAGE & Dominique GARNAUD

La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié et d'un buffet.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante :

[cdfmarignylesusages@orange.fr](mailto:cdfmarignylesusages@orange.fr)

• Le samedi 25 mars 2023, le comité des fêtes en collaboration avec la municipalité et l'APEM participera à la manifestation du CARNAVAL avec l'offre d'un goûter aux enfants.

• Notez bien dans votre agenda le dimanche 14 mai où se déroulera la 25ème édition de la marche des étangs composée de 4 parcours 5-9-15-20 Km. Le comité des fêtes est en pleine préparation de cette manifestation afin de vous rendre cette journée la plus agréable possible.

• Nous en profitons pour vous rappeler que le dimanche 11 juin 2023, le comité des fêtes organisera sa 1ère descente de caisses à savon. L'objectif de cet évènement accessible aux jeunes et aux adultes est de partager un moment de plaisir dans un esprit d'entraide entre génération autour d'un projet constructif et convivial. Cette manifestation a pour but de fédérer différentes conceptions de caisses à savon entre groupes d'amis dans la bonne humeur et non dans un esprit de compétition.

Dans un premier temps, il faut dès maintenant prendre connaissance du règlement et du bulletin d'inscription en scannant ce QR Code qui vous donnera accès à ces documents.

SCAN ME



Puis, démarrer la fabrication de votre caisse à savon en utilisant par exemple comme base de construction, une vieille Tondeuse Autoportée ou un vieux Karting, pourquoi pas un chauffe eau etc...

Quels que soient vos idées et vos choix, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans la conception de votre prototype et n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes à :

[cdfmarignylesusages@orange.fr](mailto:cdfmarignylesusages@orange.fr)



« Nos Footeux ,dernière ligne droite....»

Après des vacances bien méritées, nos jeunes footeux reprennent le chemin des stades. Plateaux et matchs vont occuper nos Samedis

Cette 2ème partie de saison va être palpitante pour l'ensemble de nos équipes .

Renaissance des « Diablesses »

Une équipe féminine Seniors à 8 à Marigny en création .

Les Diablesses sont de retour avec quelques années en plus, que de bons souvenirs !!!!

Sous la coupe de Justine , nos filles se retrouvent chaque Lundi soir pour un entraînement.

La motivation, l'envie et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Mesdames , Mesdemoiselles , passionnées de foot, vous êtes intéressées .

N'hésitez pas ,pour tous renseignements , contactez : Justine au 07 87 39 53 09

Nos manifestations .... Tournois jeunes

Réservez votre weekend du 24 et 25 Juin ainsi que le 1er juillet 2023 ...

- Samedi 24 Juin à partir de 10h00 aux Usages : Tournois U 7 et U 9

- Dimanche 25 Juin à partir de 10h00 aux Usages : Tournois U 11 et U 13

- Samedi 1er Juillet à partir de 9h30 aux Usages : Tournoi U 15 à 8

Suivez la vie de votre Club sur notre page facebook ES.Marigny Football et pour tout renseignement, contactez nous :

Co-présidents : Lionel Erit : 07 83 57 00 08 et Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

Marigny plus qu'un club, un état d'esprit ... !!!

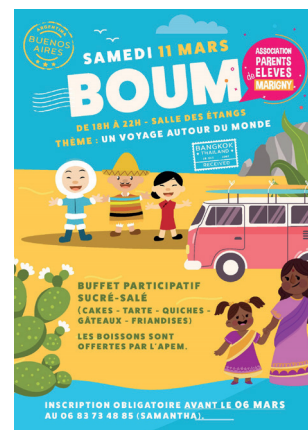






2023 commence sur les chapeaux de roues pour l'APEM . Après le succès de notre loto des enfants qui a regroupé une centaine de joueurs le 29 janvier, nous vous donnons rdv le samedi 11 mars à la salle des étangs. Venez danser et profiter d'un buffet participatif en famille pour notre boum party sur le thème du voyage

autour du monde. N'oubliez pas de réserver auprès de Samantha avant le lundi 6 mars. Notez déjà dans vos agendas, la chasse aux œufs le samedi 8 avril de 14h à 17h. Pour plus d'informations et pour suivre l'activité de l'APEM, rejoignez-nous sur notre Facebook.



Bonjour à tous, une trop longue période d'annulations et d'aléas ne nous ont pas facilité la tâche dans notre calendrier qui s'est trouvé bousculé à de nombreuses reprises. Nous avons remis sur pied la troupe plus motivée que jamais qui prépare un nouveau et grand spectacle pour le courant de l'année. Par ailleurs, des concours ont quand même eu lieu hors département et des chanteurs de l'Air(e) des Artistes ont pu tirer leur épingle du jeu en remportant des places de premier ou de second au milieu de candidats valeureux.



Pour clore le tout, Marie LAFARGUE et Valentin Champin-Roland ont récemment été sélectionnés pour rejoindre une troupe et y interpréter 2 des rôles principaux dans la comédie musicale Oliver TWIST.

Belle expérience pour eux en espérant qu'il y ait d'autres opportunités ainsi que pour certains chanteurs de notre groupe : Nous travaillons dans ce but. En tant que coach, je suis ravie du résultat de mes élèves mais malgré tout en les voyant prendre du plaisir.

PETIT RAPPEL: Nous prenons en cours d'année des élèves "Retardataires" dès 7ans  
Renseignements : MARIE 06.88.83.31.88



**Garage LERY**  
Yohan LERY

Tél. : 02 38 52 72 84  
Mail : johanet.sarl@wanadoo.fr  
[www.technicar-services.fr](http://www.technicar-services.fr)

ZA des Esses Galerne  
45760 VENNECY



**iad**  
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

**VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR**



**Nicolas LAZARENO**  
**06 61 46 02 90**  
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !  
[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Orléans sous le numéro 834722297 (sans détention de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



**ALEXOTO 45**  
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

**ALEXOTO 45**  
Réparations et entretiens toutes marques -  
Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage  
pneus auto et moto

*ouvert du lundi après-midi au samedi matin*

09.50.83.76.64  
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe  
45760 MARIGNY LES USAGES



**SARL HUET**  
**SERRURERIE**  
[www.serrurerie-huet.fr](http://www.serrurerie-huet.fr)

*Métallerie - Clôtures - Portails*

**2885, ROUTE NATIONALE**  
**45760 MARIGNY LES USAGES**  
**Tel : 02.38.75.06.60**  
[huetsserrurerie@wanadoo.fr](mailto:huetsserrurerie@wanadoo.fr)



**CB Bois**  
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC  
Véranda - Volet - Portail  
Charpente - Escalier  
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31  
[g.cottet@cb-bois.fr](mailto:g.cottet@cb-bois.fr)

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY  
[www.cb-bois.fr](http://www.cb-bois.fr)

# L'Écho BIO

## MARIGNY : UN VILLAGE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En 2023, nous entamons la dernière année dans nos engagements en tant que **TEN** « **T**erritoire **E**ngagé pour la **N**ature », reconnaissance obtenue pour la période 2021-2023. Charge à nous d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés afin de préserver la biodiversité sur notre territoire. Notre but est de reconduire cette reconnaissance au niveau de l'Etat évalué par un jury régional pour la période 2024-2026.

Les actions à finaliser sont nombreuses :

### 1- Nous poursuivons nos chantiers de plantation en appliquant le concept et la marque « végétal local » (élaborée par l'Office Français de la Biodiversité) :

- l'organisation d'un chantier participatif le 13 janvier avec l'école. Près de 80 enfants, par petits groupes, ont pu planter tout au long de la journée une centaine de plants.



- Le 14 janvier, les adultes ont finalisé la haie arbustive de la future aire de loisirs, qui comprend 220 arbres et arbustes au total.



- Une plantation d'une trentaine de pommiers et poiriers ont complété le verger à coques entre la piste cyclable et le centre équestre.

- Le printemps verra le réensemencement des premières prairies fleuries sauvages « végétal local » et l'embellissement du centre bourg et des entrées du village tout en continuant d'appliquer le programme de « Gestion différenciée des espaces verts » sur tous les lieux gérés par la commune.

Dans les semaines à venir, plusieurs projets seront à l'étude, notamment l'aménagement paysager de la future aire de loisirs ainsi que les espaces autour de la Sablonnière.

### 2- Nous allons répondre à l'appel à projets que la Métropole doit lancer d'ici fin 2023 sur la plantation de haies arbustives.

**3- Nous continuerons à travailler avec l'ONF sur la gestion de notre forêt communale**, ainsi qu'avec les services de la Métropole sur les espaces naturels de la ZAC3 (dans un futur proche, 14ha de forêt doivent être plantés), mais également sur l'aspect paysager lors de l'implantation des nouvelles entreprises.

**4- Nous participons également au groupe de travail initié par la Métropole** pour restaurer la continuité écologique de l'Etang du Ruet qui doit prendre en compte l'ensemble des zones humides et étangs du secteur.

**5- Nous répondrons aussi à l'appel à projets du Ministère en charge de l'écologie « Sentiers de Nature »** pour proposer un projet de sentier pédagogique afin de faire découvrir la biodiversité des milieux humides et des forêts de la commune.

**6- Nous traiterons également le sujet des plantes invasives** : il s'agit pour la municipalité de mieux contrôler et gérer l'implantation des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), en lien avec le groupe de travail régional, animé par le conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire (CEN CVL), afin de cerner les problèmes spécifiques posés par ces espèces invasives sur la commune.

En effet, hormis leur contrôle effectué par le SIBCCA sur les cours d'eau et milieux humides, qu'il gère (contrat territorial milieux aquatiques), les EEE sur la commune peuvent être facilement maîtrisées. Le CEN CVL, animant le réseau régional d'acteurs gérant les EEE, peut venir présenter à la commune sa charte d'engagement, pour l'appuyer sur ce sujet.

**7- Enfin, nous allons étudier l'intérêt d'appliquer certains labels tels que Village fleuri, LPO,...**

# Cette année c'est décidé je démarre un potager !

Le contexte économique compliqué et l'inflation que nous devons subir nous forcent à changer nos habitudes.

Et si cette année vous faisiez pousser quelques légumes dans votre jardin.

Que vous ayez un grand terrain ou une petite surface sachez qu'il existe des solutions pour chaque jardin.

Le tout est de bien préparer son terrain. Vous devrez préparer une zone dédiée en décompactant la terre à l'aide d'une grelinette idéalement car elle soulèvera la terre sans abîmer la biodiversité qui se trouve en dessous.

Pour ceux qui n'ont pas envie de manier les outils de jardinage, il existe une méthode de **culture en lasagne**.

Ainsi sur votre bande de culture vous alternerez une couche d'au moins 10-15cm de tonte fraîche, puis une couche de paille ou feuilles mortes. Répétez l'opération 1 fois, puis rajouter une couche de terre de votre jardin, ou du terreau ou du compost si vous en avez suffisamment. Et finissez par une couche de paille pour couvrir votre sol. Votre support de culture une fois décomposé, se transformera en substrat prêt à accueillir vos petits plants potager.

**Attention !** Ne commencez jamais avec des grandes quantités, vous pourriez vous sentir dépassé et vous décourager.

Commencez par quelques variétés simples à cultiver comme les tomates, courgettes, courges, concombre, salades, épinards, aromatiques, fraises, haricots, petits pois, poireaux, radis... en fonction de vos préférences.

Pour gagner de la place, pensez votre potager en 3D. Les tomates se cultivent à la verticale, aussi vous pourrez planter facilement à leurs pieds, du basilic, des salades... qui ne grandissent pas trop et également semer des radis. Vous optimiserez ainsi votre espace.

Vous pourrez planter quelques tournesols dont les oiseaux pourront se délecter et planter à leurs pieds des haricots grimpants. Ainsi les tournesols serviront de tuteur.

Dans la mesure où le climat est différent chaque année, nous ne savons pas si nous allons subir une sécheresse ou de fortes pluies. Aussi, essayez de planter des variétés différentes, qui résistent à la chaleur, d'autres qui résistent au froid, ainsi vous aurez plus de chance d'avoir des légumes.

Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de terrain, vous pouvez opter pour des gros pots ou jardinières. Le mode de remplissage peut être le même (en

lasagne ou bien juste avec du terreau). De nombreux ouvrages existent en librairie pour vous guider ainsi que de nombreux contenus sur internet et notamment sur youtube avec des vidéos de qualité, qui vous expliqueront pas à pas ce que vous pouvez planter mois par mois et les bons gestes à avoir.

Pour l'achat de vos plants, nous avons notre merveilleux jardin des jeunes pousses, auprès de qui vous pourrez vous fournir en plants dès le mois de mai. Et pour ceux qui arriveraient trop tard, plusieurs producteurs de plants sont implantés dans le Loiret à Artenay mais également à St Cyr en Val, Jargeau...



## ASTUCE ZERO DECHET !

Pour les plus récalcitrants à boire l'eau du robinet sachez qu'il existe des solutions pour enlever le goût que peut avoir l'eau qui sort de notre réseau.

Cela vous permettra de diminuer vos déchets plastiques ainsi que la corvée de la manipulation des packs d'eau.

### Les perles en céramique

C'est la solution idéale et la plus économique pour supprimer l'achat de bouteilles d'eau en plastique. Vous trouvez que l'eau du robinet a un goût désagréable ? N'hésitez pas à glisser quelques perles de céramique dans votre pichet.

Grâce à elles, vous vous habituerez plus facilement à votre eau du robinet et vous prendrez l'habitude de remplir une bouteille réutilisable.

Les perles de céramique sont constituées d'une argile pure, fermentée à l'aide de micro-organismes dits efficaces (EM®). Elles sont ensuite chauffées à plus de 1000 °C, cette cuisson élevée est spécialement adaptée pour conserver les

bienfaits des souches.

Ce concept, alliant argile et micro-organismes, est une véritable révolution assainissante dans de nombreux domaines comme l'eau, la santé, les sols ou encore l'alimentation. Ces perles deviennent une très bonne alliée dans la démarche 0 déchet.

### Le charbon actif

Le carbone possède de nombreux avantages. Sa nature, très poreuse, lui permet d'attirer et de retenir les polluants présents dans l'eau, l'air et l'organisme.

Il est ainsi surtout utilisé comme filtre à eau pour filtrer et minéraliser l'eau courante.

1 bâton de charbon est efficace pour 1 litre d'eau courante.

A placer dans le contenant de votre choix.

Le charbon diminue le goût du chlore, adoucit l'eau, adsorbe les résidus polluants tout en déchargeant ses minéraux.

Astuce : Déposez un bâton de charbon dans un verre ou un pichet. Laissez reposer toute une nuit afin que le charbon attire les polluants à lui et minéralise l'eau.

Afin de vider les pores des particules accumulées dans l'air/eau il est vivement conseillé de stériliser le bâton de charbon actif tous les mois en le faisant bouillir 5 à 10 minutes.

La durée de vie moyenne d'un charbon actif pour le traitement de l'eau est de 6 mois car il deviendra alors saturé et perdra son pouvoir adsorbant. Au delà il peut être jeté dans une cheminée ou servir de compost pour les plantes.

# AGENDA

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Samedi 6 mars	APEM - BOUM déguisée	19h-22h	Salle des Etangs
Samedi 25 mars	Mairie / CDF - Carnaval	15h	Ecole
Samedi 8 avril	APEM - Chasse aux oeufs	14h-17h	Ecole
Dimanche 14 mai	Marche des Etangs		
Vendredi 5 mai	Mairie - Réunion publique	19h	Salle des Etangs
Dimanche 21 mai	Familles Rurales - Vide-Grenier		Salle des Etangs
Dimanche 11 juin	Course de caisses à savon	10h	

**L'eau de pluie est précieuse, récupérons-la!**

**ADOPTER UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE**

Orléans Métropole met en place une aide de 50 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie  
Modalités sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

Orléans Métropole  
OBJECTIF ZÉRO CARBONE  
ville de vie et d'ambition

Ensemble, passons à l'action!

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)  
#OrleansMetropole

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

## ETAT CIVIL

### Ils sont né(e)s

- Andréa, Roland SANCHEZ HU-RAULT, né le 27 janvier 2023
- Émyliana, Nathalie, Hélène ACCARDO, née le 30 janvier 2023

### Ils se sont pacsés

- FRANCES Julien et JALOUX Léane le 3 février 2023

### Ils sont décédé(e)s

- Ginette FONTAINE née BROSSE le 9 décembre 2022
- Marie-Claude GAUCHER le 20 décembre 2022

## INFOS UTILES

### Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

### Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00

- mardi et jeudi 15h00 à 17h30

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr)

Site internet : [www.marignylesusages.fr](http://www.marignylesusages.fr)

### Ouverture de la bibliothèque:

Mardi : 16h30 à 19h

Jeudi : 15h à 17h30

1er samedi du mois : 10h à 12h

Samu : 15 / Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60

ERDF: 09.72.67.50.45

Kinésithérapeute, Mme Alexandre:

02 38 21 09 13

Infirmière, Mme Manso:

06 77 34 02 09

### Horaires déchetterie:

lundi : 14h- 17h00

mardi: fermé

du mercredi au vendredi: 10h-12h / 14h-17h00

samedi : 09h-12h / 14h-17h00

dimanche : 09h-12h

Orléans Métropole renouvelle

- son dispositif d'aide à l'achat de
- récupérateurs d'eau de pluie, sous
- forme de bons d'achat de 50€ par foyer.
- Lancement à partir du 20 mars !

- Afin d'encourager les particuliers à
- miser sur cet équipement écologique
- et économique, et les sensibiliser à
- l'ensemble des enjeux en lien avec la
- gestion des eaux pluviales, Orléans
- Métropole s'apprête à relancer son
- dispositif d'aide, sous forme de bons
- d'achat de 50€ (1 par foyer), valable
- dans certaines enseignes participantes,
- qui offrent à leur tour une remise
- complémentaire de 10% (avant
- déduction du bon).

- Plus d'informations, avec le lien ci-
- dessous :

• <https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/adopter-un-recupereur-deau-de-pluie>

• [fr/actualites/detail/adopter-un-recupereur-deau-de-pluie](https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/adopter-un-recupereur-deau-de-pluie)

• [recupereur-deau-de-pluie](https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/adopter-un-recupereur-deau-de-pluie)

Directeur de la publication: Philippe Beaumont

Conception: Marine Rocher

Photos: Sonia Asselin

Impression Prevost BBV

Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org. Ne pas jeter sur la voie publique.



**MARIGNY LES USAGES (45)**

**Dimanche 11 Juin 2023 à partir de 10H00**

**1ère Descente de CAISSES à SAVON**

Restoration sur place

Inscription jusqu'au 01/05/2023

Renseignements: [facebook](https://www.facebook.com/marigny.les.usages) Comité des fêtes de Marigny les usages

06 71 82 31 87 ou 06 89 90 17 36

Commune de Marigny les Usages

Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 10 et 24 mars et les 7 et 21 avril 2023

